

**Zeitschrift:** Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie  
**Herausgeber:** Musée d'art et d'histoire de Genève  
**Band:** 52 (2004)

**Artikel:** L'enceinte médiévale du Bourg-dessus à Hermance  
**Autor:** Deuber, Gérard  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-728247>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

La construction d'une maison d'habitation au sud de la rue du Levant, dans le secteur le plus élevé du Bourg-dessus, a permis d'étoffer quelque peu nos connaissances par trop lacunaires de cet endroit proche de la tour qui domine le village et des quelques mètres de courtine, seuls vestiges conservés du château. Cette opération met un terme à l'appropriation systématique et récente par l'habitat des parcelles réparties à l'ouest de la rue, côté lac. La mappe sarde (1740) indique à cet emplacement des jardins et des vergers, seules les extrémités de la rue étant alors bâties au XVIII<sup>e</sup> siècle. L'intervention archéologique s'est limitée au dégagement des murs, aucun niveau d'occupation n'ayant été repéré au cours des sondages effectués à la pelle mécanique<sup>1</sup>.

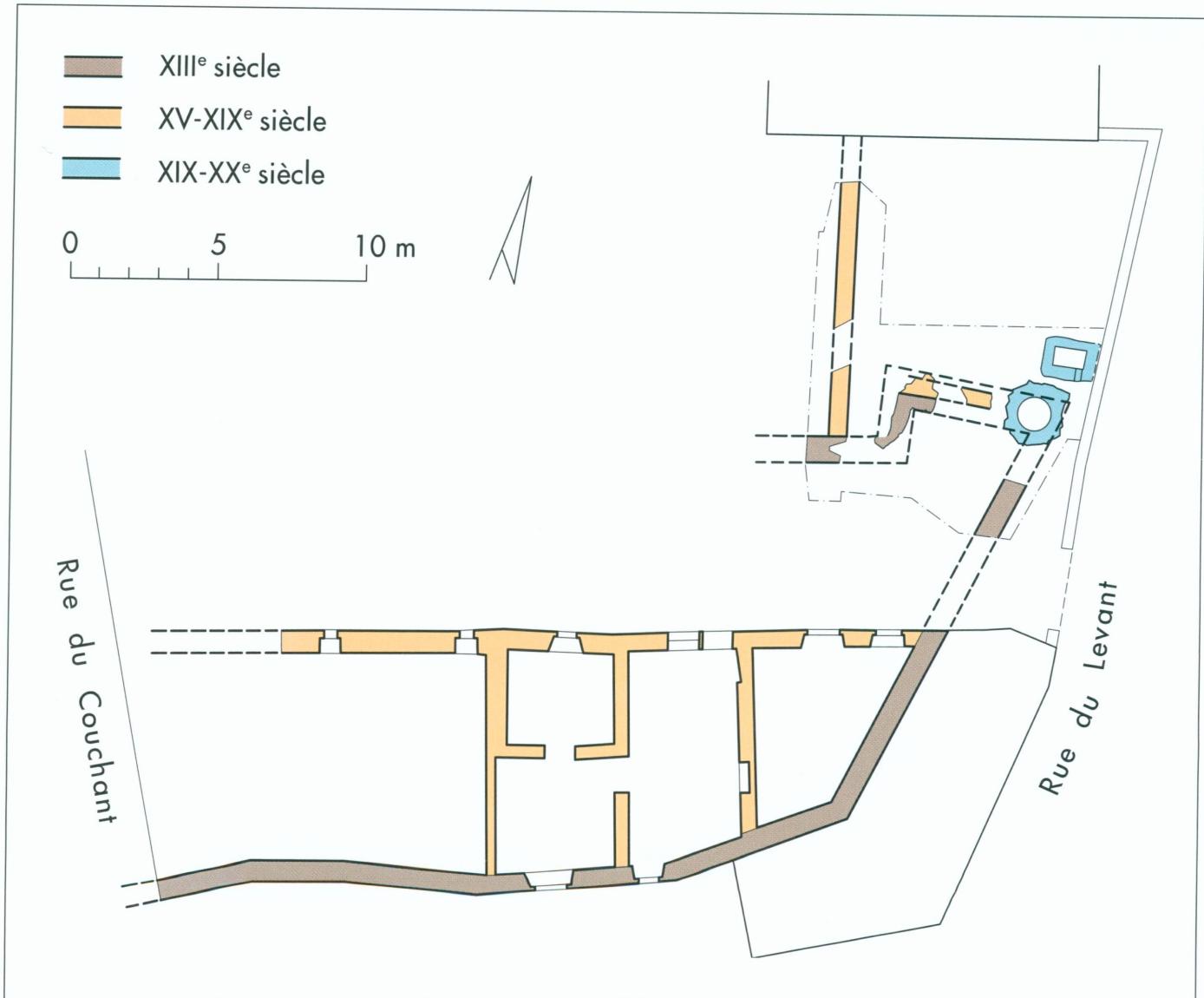
L'élément le plus récent mis au jour est un puits creusé au bord de la route en limite de la parcelle. D'un diamètre intérieur de 1,20 mètre, il était fait de boulets de rivière montés à sec avec, dans sa partie supérieure, de grosses pierres, matériau récupéré de maçonneries plus anciennes. Jusqu'au niveau de son arasée, il était comblé par des détritus ménagers (ferraille, vaisselle), mêlés à des débris de construction (molasse, pierres roulées, briques); le tout n'étant pas antérieur à la fin du XIX<sup>e</sup> ou au début du XX<sup>e</sup> siècle. La nappe phréatique ayant été atteinte à une dizaine de mètres de profondeur, il a été décidé, pour des raisons de sécurité, de renoncer à pousser plus bas les recherches. À proximité, une petite structure rectangulaire pavée de boulets et dotée d'un déversoir en direction du puits pourrait avoir été liée à la présence d'un bassin ou d'un abreuvoir.

À dix mètres de la rue, et parallèlement à cette dernière, un mur était conservé sur plusieurs assises. Aucun sol n'étant lié à cette maçonnerie, il paraît plus raisonnable d'y voir un élément de séparation entre jardin, verger ou pré, que l'éventuelle façade d'une habitation.

Au sud, ce mur s'appuyait sur une structure plus ancienne, par ailleurs médiocrement conservée en trois segments disposés en chicane. Une canalisation moderne séparait le premier segment, orienté est-ouest, épais d'un mètre, du deuxième qui se retournait au nord, mais dont ne subsistait qu'un radier incomplet, puis à nouveau à l'est où quelques gros galets nous assuraient une épaisseur des assises proche de 1,30 mètre. Une nouvelle césure causée par l'implantation du puits cité plus haut séparait ce segment du troisième, large de 0,80 mètre, avec lequel il formait un angle d'environ soixante degrés. Ce nouvel alignement se poursuit aujourd'hui à l'intérieur du mas de maisons qui occupe l'angle formé par les rues du Levant et du Couchant. Les maçonneries étaient faites, d'une part, de gros galets qui, par endroits, pouvaient occuper, comme boutisse, toute la largeur du mur; d'autre part, d'un appareil plus modeste de boulets habillant les parements et formant le blocage. Ce mode de construction est très proche de celui mis en œuvre pour l'enceinte du Bourg-d'en-bas<sup>2</sup>. On y constate dans les deux cas les mêmes variations dans l'épaisseur des murs et le même tracé légèrement sinuieux aux angles saillants et rentrants au gré des parcelles (fig. 1). Il ne fait aucun doute que ce mur encore en grande partie conservé dans les façades sud de l'îlot, reconnu sur une quarantaine de mètres, jusqu'à la rue du Couchant, et contre lequel s'appuient tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des constructions plus récentes, appartient à l'une des enceintes du Bourg-dessus. Par ailleurs, la mappe sarde montre

1. Nous remercions tout particulièrement M. Mathias Buchi, à la fois architecte du projet et propriétaire de la parcelle, l'entreprise F. Cuénod qui a procédé aux sondages, ainsi que M<sup>me</sup> M. Berti, M<sup>me</sup> F. Plojoux-Rochat et M. A. Peillex du Service cantonal d'archéologie qui ont participé à l'élaboration du dossier.

2. Voir BONNET 1971; BONNET 1973



1. Hermance | Plan du flanc sud de la première enceinte du Bourg-dessus entre la rue du Couchant et la rue du Levant

que, de l'autre côté de la rue, le souvenir du mur persistait sous la forme d'une limite parcellaire. Elle se poursuivait encore sur une cinquantaine de mètres pour se retourner vers le nord, puis vers l'est, pour rejoindre la muraille de soutènement qui domine le Bourg-d'en-bas et peut-être se confondre avec elle. C'est en avant de cette première enceinte que, plus tard, furent édifiées la courtine et la tour encore en place.

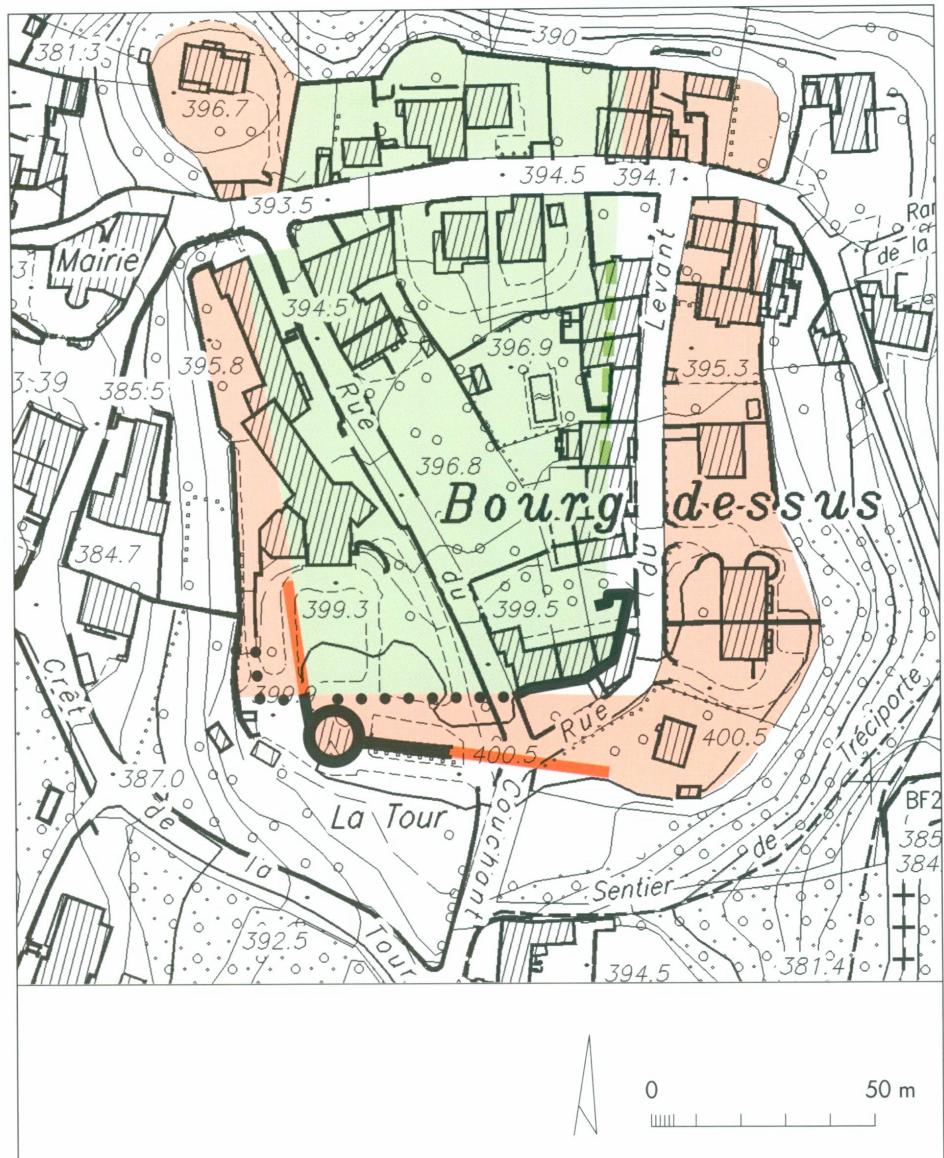
S'appuyant en grande partie sur la mappe sarde, Louis Blondel<sup>3</sup>, et après lui Jacques Bujard<sup>4</sup>, assignent au Bourg-dessus une large assiette qui couvre toute la surface du plateau jusqu'à la rupture de pente (fig. 2). Ils ne concèdent au château que l'espace réduit du terre-plein voisin de la tour qu'ils assimilent l'un et l'autre au donjon. Cette occupation extrême correspond peut-être à ce qu'une récente étude a mis en lumière : l'existence sur le même site de deux châteaux proches l'un de l'autre, le *castrum* au sud, dans l'environnement direct de la tour, et la poype à l'opposé dominant le bourg au lieu-dit le « Mont-Sinaï<sup>5</sup> ». Avec intuition, Charles Bonnet avait en 1973 déjà esquissé, mais sans preuves à l'appui,

3. Voir BLONDEL 1956, pp. 304-312

4. Voir Bujard 1997

5. Voir LA CORBIÈRE 2002

2. Hermance | Plan cadastral du Bourg-dessus; en pointillés, limite parcellaire indiquée sur la mappe sarde



le tracé d'une muraille au travers de l'îlot méridional du Bourg-dessus. Pour son flanc oriental, il reconstituait une courtine en retrait de la rue dont le vestige le plus crédible encore en place serait le gros contrefort – en fait l'arrachement du mur – conservé dans le pignon de la maison faisant l'angle entre la rue du Bourg-dessus et la rue du Levant.

Les vestiges mis au jour, malgré leur état déplorable, s'inscrivent dans les restitutions proposées par Charles Bonnet en y ajoutant cependant la structure en chicane dans laquelle on pourrait voir l'emplacement d'une éventuelle poterne ouvrant sur une basse-cour et en saillie sa protection.

La situation de cette enceinte par rapport à la tour la fait sans doute contemporaine de la création du bourg, soit peu avant 1247.

## Bibliographie

- BLONDEL 1956 Louis Blondel, *Châteaux de l'ancien diocèse de Genève*, Mémoires et documents de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, série in-4°, tome VII, Genève 1956
- BONNET 1971 Charles Bonnet, «Les fortifications du Bourg-d'en-bas et l'ancien port d'Hermance», *Nos monuments d'art et d'histoire*, 4/1971, pp. 163-169
- BONNET 1973 Charles Bonnet, «L'église Saint-Georges et l'ancien bourg d'Hermance», *Genava*, n.s., XXI, 1973, pp. 5-107
- BUJARD 1997 Jacques Bujard, «Hermance 1247-1997, une ville neuve médiévale», *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, tome 25, 1997, pp. 1-81
- LA CORBIÈRE 2002 Matthieu de la Corbière, «L'intervention de la défense des frontières dans le diocèse de Genève», *Mémoires et documents publiés par l'Académie salésienne*, tomes 107-108, Annecy 2002, pp. 301-302

## Crédits des illustrations

Service cantonal d'archéologie et Atelier 89, fig. 1 | Service cantonal d'archéologie, Marion Berti, fig. 2

## Adresse de l'auteur

Gérard Deuber, archéologue, Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, Direction du patrimoine et des sites, Service cantonal d'archéologie, rue du Puits-Saint-Pierre 4, CH-1204 Genève